



JOURNALIERS ET PRÉPOSÉ AUX LOISIRS (Postes temporaires - période estivale)

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield est à la recherche de journaliers temporaires pour son Service de l'environnement et des travaux publics ainsi qu'un préposé aux loisirs temporaire pour son Service récréatif et communautaire.

Tâches

- Voirie : entretien routes, trottoirs, bordures, terrassement, etc.
- Asphalte : raclage et épandage
- Entretien des parcs et espaces verts
- Entretien des terrains sportifs

Exigences

- Diplôme d'études secondaires
- De six mois à moins d'un an d'expérience pertinente
- Aptitude à manipuler les appareils et véhicules motorisés
- Aptitude à travailler en équipe
- Cours de sécurité sur les chantiers de construction
- Posséder un permis de conduire valide, classe 5 pour le poste de journalier
- Posséder un permis de conduire valide, classe 3 pour le poste de préposé aux loisirs

Conditions de travail

Postes syndiqués **temporaires** de 40 heures par semaine pour la période estivale.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 10 mai 2019, à l'attention du Service des ressources humaines, Ville de Salaberry-de-Valleyfield, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L8. Courriel : ressourceshumaines@ville.valleyfield.qc.ca

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi afin de permettre aux femmes, aux handicapés et aux minorités visibles et ethniques de se joindre à son organisation. Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus